

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

CR du CM	Page 1 à 3
Infos Mairie	Page 3
Recette	Page 4

MÉMENTO

- **Du 2 au 8 août :**
Secrétariat de Mairie fermé
- **Samedi 14 août :**
Récital au Prieuré
- **Dimanche 15 août :**
Assomption

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juin 2021 à 18H00

PRESENTS : Tous présents

SECRETARE DE SEANCE : PERRET Florence

Ordre du jour :

- Lancement procédure vente chemin rural
- Nomination référent fourrière
- Urbanisme
- Questions diverses.

LANCEMENT PROCEDURE ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une partie de chemin dit de Fontbonau, uniquement accessible à pied passe au ras de la maison de M MALET entraînant nuisances et vols.

L'aliénation de ce chemin rural, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L. 161-10 du Code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Un livre de doléances sera consultable à la Mairie lors du lancement de l'enquête publique.

NOMINATION REFERENT FOURRIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour gérer le problème des animaux errants sur la commune, un référent fourrière doit être nommé

afin de créer un lien entre les associations de défense animalière et les administrés.

Mme MAILLOT Séverine est désignée comme référent.

URBANISME

DP 26 192 21 N0005 AMIR GUY
EQUIPEMENT PANNEAU PHOTOVOLTAIQUES
Accord du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Cotisation prévigrière :

Cette année la cotisation s'élève à 412.90€.
Accord du Conseil.

Elagage :

L'élagage des arbres de la place de l'église a été confié à l'entreprise ROUSTAN, le montant s'élève à 900€

Accord du Conseil, les travaux seront réalisés en automne 2021.

Remplacement personnel :

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'agent assurant la garderie et la cantine sera arrêté jusqu'en septembre, il faut donc prolonger le contrat passé avec la Maison des enfants.

Accord du Conseil.

Débroussaillage bordures :

Le débroussaillage des bordures sera assuré comme l'année dernière par M BERARD Dominique. Le montant de la prestation s'élève à 1 685.40€ TTC

Accord du Conseil.

Baignade Lez :

Après l'incident survenu au Lez, une rencontre avec les différentes communes qui bordent le Lez est prévue. La pose de panneau règlementant la baignade est prévue.

Accord du Conseil.

Site internet :

La création d'un site internet pour la commune est envisagée. Un groupe de travail va être mis en place pour étudier les différentes possibilités.

Accord du Conseil.

Exposition :

Une exposition de sculptures se déroulera au Prieuré du 9 au 25 juillet.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux,

Le Maire
Patrice MERY

Séance du 6 juillet 2021 à 18H00**PRESENTS :**

BERNARD Sylvain, DESCOUR Catherine, GOURJON Pierre, MAILLOT Séverine, MERY Patrice, PERRET Florence

EXCUSES : BRUNEL Mathieu, BERARD Joseph (pouvoir à MERY Patrice)

ABSENTS : CHEYRON Cindy, RUNGETTE Erik

SECRETAIRE DE SEANCE : PERRET Florence

Ordre du jour :

- Devis travaux logement
- Lieu point apport volontaire
- Projet voirie
- Réunion communauté de communes
- Barrière ONF Pontaujard
- Chemin vieux village inondations
- Urbanisme
- Cabanon ACCA
- Questions diverses.

DEVIS TRAVAUX LOGEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différents devis demandés auprès de différents artisans et entreprises de maçonnerie générale soit : LEO PACE maçonnerie générale, SARL CEVICORE maçonnerie générale, FERNANDES maçonnerie générale, ROUX Cédric menuiserie, TOUT EN COULEUR peinture, CHRISTOPHE ELECTRICITE, SARL DASSE FRERE plomberie.

Monsieur le Maire rappelle que certains devis concernent un seul lot et d'autres de maçonnerie générale reprennent l'ensemble des travaux. Certains devis ont été acceptés partiellement par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose que les entreprises de maçonnerie générale n'ayant eu leur devis partiellement accepté refassent un devis avec uniquement les lots qui lui ont été acceptés par le Conseil Municipal.

Accord du Conseil.

LIEU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil que le changement des containers des apports volontaires se fera en juin 2022. Il n'y aura plus de containers d'ordures ménagères aux emplacements actuels mais un seul point d'apport (ordures ménagères et tri sélectif) qui se trouvera au cimetière. Ce seront des containers semi enterrés.

Accord du Conseil.

PROJET VOIRIE SECURITE

Monsieur le Maire rappelle l'aide accordée par le Département chaque année pour les projets de voirie et de sécurisation, il propose que cette aide serve cette année à sécuriser le carrefour du café du centre. Des rencontres avec la DDT ont eu lieu, des barrières pourraient être envisagées.

Accord du Conseil.

REUNION CCEPPG

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'importance d'assister aux réunions de la communauté de communes à hauteur de leurs compétences décidées lors de l'élection du Conseil Municipal.

BARRIERES ONF PONTAUJARD

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la réunion avec les différentes communes bordant le Lez, des panneaux « baignade non surveillée » vont être installés au Pontaujard.

Une barrière est également envisagée pour ne pas inciter les gens à se garer et également faciliter le passage des secours.

Accord du conseil.

CHEMIN VIEUX VILLAGE INONDATIONS

Suite à un fossé bouché par un administré dans le vieux village, une inondation a été causée chez un autre administré. Une rencontre avec le

propriétaire a eu lieu et des propositions doivent être faites.

URBANISME

DP 26 192 21 N0007 ISOWATT AMIR LEO
EQUIPEMENT PANNEAU PHOTOVOLTAIQUES
Avis favorable.

CABANON ACCA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le cabanon de l'A.C.C.A va être installé derrière le stade sur le terrain communal. Une convention va être établie entre l'A.C.C.A et la Mairie.

Accord du Conseil

QUESTIONS DIVERSES

Parking camping-car :

Pierre GOURJON informe que suite à la pose de panneaux sur le parking des camping-cars, la

situation s'améliore, il y a moins de voitures s'y garant.

Travaux agricoles :

Un petit rappel doit être fait auprès des agriculteurs concernant les terres en friche ou tas de sarments bloquant les chemins.

Traitements et zones sensibles :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il faudrait tenir à disposition des personnes réalisant des traitements sur les vignes un document listant les zones sensibles présentes sur la commune ainsi que les plages horaires où ces lieux reçoivent du public afin de ne pas traiter en même temps et éviter tout risque de pollution.

Accord du Conseil.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux,

Le Maire,
Patrice MERY

INFOS MAIRIE

FERMETURE SECRÉTARIAT

Le secrétariat sera fermé du lundi 2 août au dimanche 8 août. Réouverture lundi 9 août à 10heures.

RÉCITAL PRIEURÉ

Un récital de piano interprété par CHAILLOT Rebecca aura lieu au Prieuré le samedi 14 août à 18 heures.
Entrée 12€.

Le nombre de places sera limité à 40 personnes.

TROUVÉ

Une tente avec sa housse a été trouvée sur la commune.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du 30 août au 14 septembre 2021 en vue de l'aliénation du chemin rural dit de Fontbonau.

Un registre d'enquête publique ainsi que la description du projet sera à votre disposition tout au long de l'enquête en Mairie.

M FINETTI, enquêteur public se tiendra à votre disposition pour d'éventuelles questions le 6 septembre de 10h00 à 12h00.

RECETTE

Courgettes à l'aigre-doux

Préparation : 4x 30m (sur 4 jours)

Cuisson : 2mn

Ingrédients (pour 6 bouches) :

- 3kg de courgettes (grosses si possible)
- 4 oignons
- 100g de sel

Sirop :

- 6 dl de vinaigre de vin
- 6 dl d'eau
- 300g de sucre blanc
- 3 à 5 cuillères à soupe de curry en poudre
- ½ cuillère à café de poivre en grains

Préparation :

1^{er} jour :

Eplucher les courgettes, enlever les grains et couper en cubes

Détailler les oignons en anneaux

Mélanger les cubes de courgettes et les oignons, les saupoudrer de sel et laisser reposer à couvert et à température ambiante.

2^{eme} jour :

Rincer le mélange et laisser égoutter.

Préparer le sirop et le verser sur les courgettes et oignons.

Laisser reposer 24h à couvert.

3^{eme} jour :

Égoutter les courgettes, récupérer le sirop. Le réchauffer et le verser sur les courgettes et laisser reposer à nouveau 24h à couvert.

4^{eme} jour :

Faire cuire le mélange de sirop, de cubes de courgettes et d'anneaux d'oignons à feu doux pendant 2mn.

Remplir immédiatement des bouches et fermer aussitôt.

Déguster quelques jours plus tard avec une viande froide, une raclette ou simplement à l'apéritif.

Vous pouvez y ajouter d'autres légumes comme des carottes ou du chou fleur par exemple.

Bonne dégustation !! ;-)

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 1^{er} septembre 2021**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 23 août 2021 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

Email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com ; Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT